



Masque Textile Triple



Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public - Catégorie 1

Initial vous propose l'entretien de ce masque (réf. 94678 / lot de 50)

Domaine d'utilisation

Ce dispositif de type « masque barrière » conformément au guide AFNOR SPEC S76-001 du 27 mars 2020 est un équipement de travail tel que défini par la note d'information des Ministères de la Santé, de l'Économie et des Finances et du Travail du 29 mars 2020.

Il s'agit d'un masque réservé à des usages non sanitaires de catégorie 1, c'est-à-dire destiné aux personnels affectés à des postes ou missions comportant un contact régulier avec le public.

Il permet d'assurer une protection des collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail.

Performances

Protocole d'essais décrit dans le document DGA du 6 avril 2020.

Masque catégorie 1 « UNS 1 » = masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public.

- Efficacité de filtration des particules de 3 μm : 93 %
- Efficacité de filtration des particules de 1 μm : 83 %
- Respirabilité : essai de perméabilité à l'air 103 L.m²/S pour une dépression de 100 Pa

Protocole d'essais décrit dans le document DGA du 25 mars et 6 avril 2020

RP/20-2167/DGA MNRBC/2000305/NP Version 1 – AFNORS76-001.

Rétention des projections

Usage rétention des projections : flux mesuré de l'intérieur vers l'extérieur, à l'expiration.

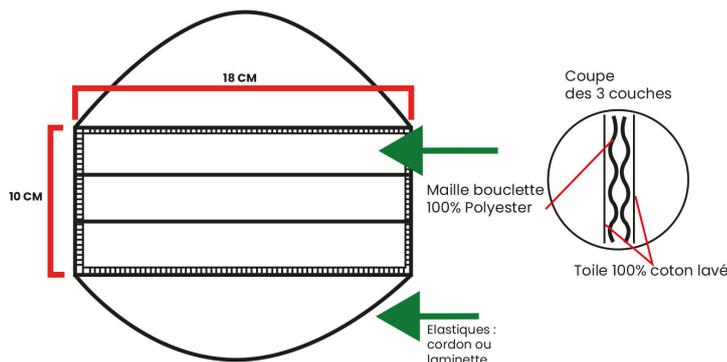
Perméabilité à l'air (en L.m-2.s-1)	Efficacité de protection aux aérosols (en %)		
	à dépression 100 Pa	Particules 3 μm	Particules 1 μm
103	93	83	Non mesurée

Caractéristiques techniques



Composition :

- Tissu extérieur :
100 % Coton lavé
- Maille bouclette intérieure :
100% Polyester
- Élastiques :
20% Polyamide
20% Élasthanne
60% Polypropylène



Initial

Masque Textile Triple



Informations importantes

Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425 (masques filtrants de type FFP2).

Ces masques sont exclusivement réservés à des usages non sanitaires et ne doivent en aucun cas être utilisés pour prodiguer des soins. Ils ne peuvent pas non plus remplacer les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires dans l'entreprise.

Par ailleurs, il est rappelé que l'emploi des masques dans le milieu professionnel doit s'inscrire dans le cadre de la mise en œuvre par l'employeur des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs (articles L.4121-1 et L.4121-2 du Code du travail).

De la même façon, l'employeur doit s'assurer que la respirabilité effective du masque est compatible avec les particularités du poste de travail et en particulier l'effort fourni (R.4323-91 du Code du travail).

Prescriptions d'utilisation

- Avant de mettre le masque, se laver les mains à l'eau ou au savon ou exercer une friction avec une solution hydroalcoolique.
- Placer les élastiques derrière la tête de part et d'autres des oreilles.
- Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton et veillez à l'ajuster au mieux sur votre visage ; vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une expiration forte.
- Lorsque l'on porte un masque : éviter de le toucher et ne pas déplacer le masque.
- Chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.
- Si besoin de boire ou de manger, changer de masque.
- Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque.
- Pour retirer le masque: l'enlever par derrière (ne pas toucher le devant du masque), l'isoler immédiatement pour le laver, se laver les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.
- **Le port du masque est limité à 4 heures.**



Il est IMPÉRATIF que le masque soit bien plaqué au visage.

Dépliez le masque, positionnez le sur l'arrête du nez et sous le menton, ajustez les deux élastiques derrière la tête.

Le port du masque n'exonère pas les personnes de tous les gestes barrières recommandés.



100% Made in France

Cycle de vie du produit vertueux.

Masque lavable en machine 50 fois, selon nos conditions d'entretien.



Initial

Pour plus d'informations **0821 444 545** ou sur www.initial-services.fr

INITIAL Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 343 234 142
Siège social : 145 rue de Billancourt 92513 Boulogne Billancourt Cedex